

Fondation Saint Matthieu

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Membres
Fondation Saint Matthieu
76 rue des Saints-Pères
75007 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Saint Matthieu relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité arrêté le 29 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication de la fondation appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Francis Chartier

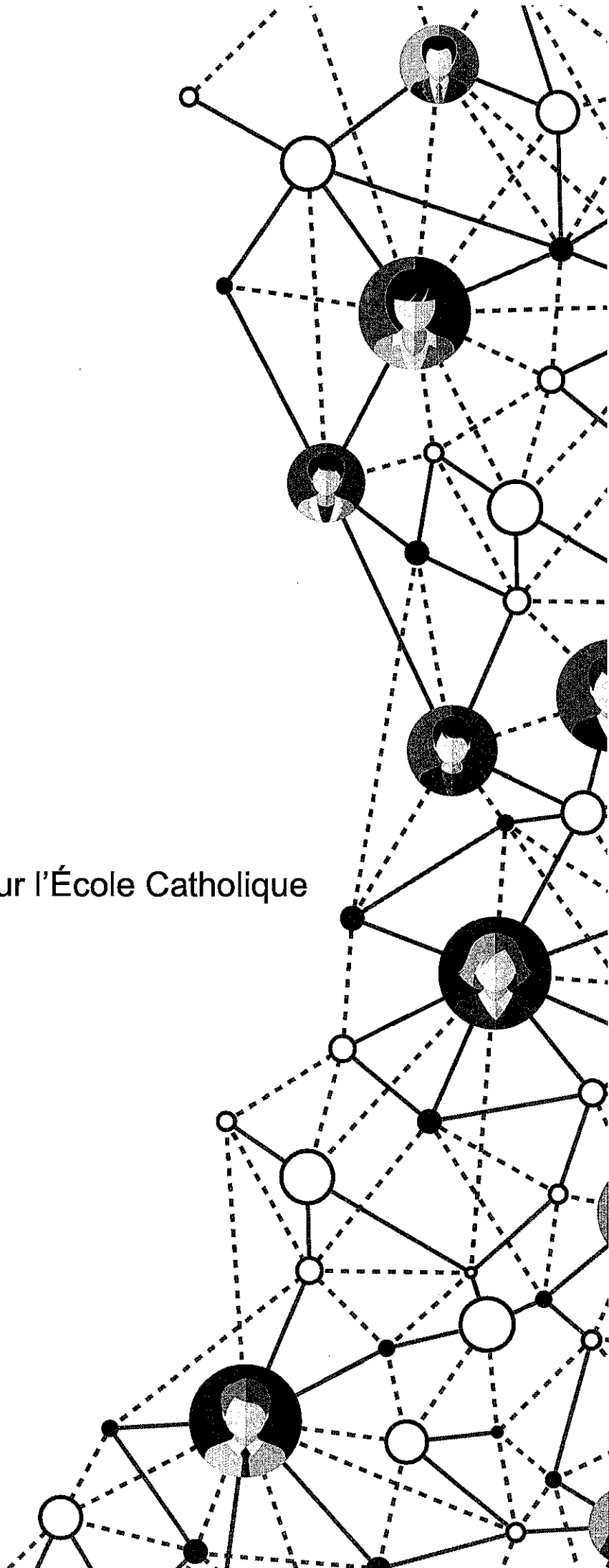


Comptes annuels

Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

31/12/2019

Ce document contient 6 pages





Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan actif	3
0.2	Bilan passif (avant répartition)	4
0.3	Compte de résultat	5

Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	152 142	152 142			
		TOTAL	152 142	152 142			
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	13 365	10 345	3 020	2 431	
		TOTAL	13 365	10 345	3 020	2 431	
	Immobilisations financières et	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 745 231	69 324	1 675 907	1 576 428	
		TOTAL	6 561 837	45 000	6 516 837	6 784 561	
	TOTAL		8 307 069	114 324	8 192 745	8 360 989	
	Total I		8 472 577	276 812	8 195 765	8 363 420	
	Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
			TOTAL				
Avances et acomptes versés sur commande							
Créances ^{en}		Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	2 973		2 973	6 341	
		TOTAL	2 973		2 973	6 341	
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	22 027		22 027	23 304		
	Disponibilités	5 054 745		5 054 745	5 704 116		
	Charges constatées d'avance (4)	35 581		35 581	20 524		
	TOTAL II	5 115 327		5 115 327	5 754 287		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III							
Primes de remboursement des emprunts IV							
Ecart de conversion Actif V							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		13 587 905	276 812	13 311 093	14 117 707		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)						
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						

Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	8 459 789	8 439 789
	Ecarts de réévaluation		
Fonds propres	Réserves	2 086 683	1 996 841
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	-840 770	89 842
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Apports		
Autres fonds propres	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		9 705 702	10 526 472
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	1 178 006	1 348 006
Total II		1 178 006	1 348 006
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 145 061	872 293
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 191	156 923
	Dettes fiscales et sociales	42 855	56 700
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 081 276	1 157 312
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total III		2 427 384	2 243 228
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		13 311 093	14 117 707
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	2 427 384	2 243 228
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	1 820	910
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 820	910
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation		
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits	5 572 403	4 578 951	
	Total des produits d'exploitation I	5 574 223	4 579 861
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	13 370	7 249
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	977 632	1 059 747
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 097	13 902
	Salaires et traitements	328 617	311 274
	Charges sociales	120 481	124 295
	Dotations	1 569	1 967
	sur immobilisations		
	amortissements		
	d'exploitation		
sur actif circulant : provisions			
pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	5 131 307	3 174 009	
Autres charges	1 538	1 094	
	Total des charges d'exploitation II	6 589 615	4 693 540
	Résultat d'exploitation (I-II)	-1 015 392	-113 678
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	44 446	60 583
	Reprises sur provisions, transferts de charges	25 155	261 634
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		834	
	Total des produits financiers V	69 602	323 051
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	31 744	13 945
	Intérêts et charges assimilées	19 485	24 247
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 337
	Total des charges financières VI	51 230	39 530
	Résultat financier (V-VI)	18 371	283 521
	Résultat courant avant impôt ((I-II)+III-IV+V-VI)	-997 020	169 842
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 750	80 000
	Total des charges exceptionnelles VIII	13 750	80 000
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-13 750	-80 000
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	170 000	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	5 813 825	4 902 913
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+XII) XIV	6 654 595	4 813 071
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-840 770	89 842
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Saint Matthieu pour l'Ecole Catholique

**Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 21 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux	1
1.1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	2
1.2.4	Changement de méthode de présentation	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	4
2.1.5	Immobilisations financières	4
2.1.6	Créances	7
2.2	Passif	7
2.2.1	Fonds propres et réserve	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Etat des dettes	8
2.2.4	Fonds dédiés – Tableau de suivi	9
3	Informations relatives au compte de résultat	10
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	10
3.2	Ventilation de l'effectif moyen en ETP	10
3.3	Contributions volontaires en nature	10
4	Autres informations	11
4.1	Honoraires du commissaire aux comptes	11
4.2	Tableau de suivi des legs et donations	11
4.2.1	Legs et donations acceptés par la fondation	11
4.3	Engagements hors bilan	11
4.3.1	Engagements financiers	11
5	Impact des fondations abritées sur les postes du bilan et du compte de résultat	13



6	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	14
6.1	Définition des missions sociales	14
6.2	Ressources issues de la générosité du public et autres ressources	15
6.3	Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources	15
6.4	Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public	16
6.5	Financement des aides remboursables	17
6.6	Présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2019	18

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux

1.1.1 Evénements principaux de l'exercice

- Une nouvelle fondation sous égide thématique nommée Fondation REEL est venue s'abriter dans la Fondation Saint Matthieu qui compte désormais 27 fondations sous égide.
Conformément à ses statuts, les fondations sous égide ont le même objet social que la fondation abritante.
- La fondation sous égide « Hauts de Seine » a octroyé une aide exceptionnelle de 800 K€ pour la construction de Sœur Marguerite à Clichy.

1.1.2 Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la Fondation Saint Matthieu ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et la fondation s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la fondation n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'aujourd'hui, la fondation n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément aux règlements du Comité de la réglementation comptable n°1999-01, n°2009-01 et n°2008-12.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	152 142			152 142
Immobilisations corporelles	11 207	2 159		13 366
Immobilisations financières	8 468 725	1 338 819	1 500 473	8 307 070
TOTAL	8 632 074	1 340 977	1 500 473	8 472 578

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	152 142			152 142
Immobilisations corporelles	8 775	1 570		10 345
Immobilisations financières	107 735	31 745	25 156	114 324
TOTAL	268 653	33 315	25 156	276 812

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales diminutions correspondent à la mise au rebut de matériels.

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres immobilisés

Les titres immobilisés sont composés de placements souscrits d'une part pour constituer la dotation statutaire de 1 500 000 € et d'autre part pour la dotation consommable de la fondation sous égide de l'enseignement agricole. La fondation a souscrit des obligations assimilables du Trésor pour 600 000 €, complétés par des obligations de premier rang et divers produits d'épargne.

Ces placements sont destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Le surcoût est amorti sur la durée de vie restante des obligations.

Aucun produit d'épargne n'a été souscrit au cours de l'exercice 2019 sur la fondation abritante. La fondation sous égide Enseignement Agricole a placé 100 K€ en actions auprès de la Société Phitrust. Ce sont des titres au porteur.

Par ailleurs, la fondation a décidé d'affecter une partie des fonds présents sur un livret d'épargne (492 K€) à la représentation de sa dotation statutaire en attendant des opportunités ultérieures en titres de placement. Pour une meilleure information financière, ces fonds ont été comptabilisés en immobilisations financières en raison de leur caractère durable en représentation de la dotation statutaire non consommable.

	Code ISLN	Libellé	Montant initial	Montant final	Surecôt	Taux	Date échéance	
FSM	FR0010854182	OAT 3,5%	600 000	600 000	11 065	3,50%	25/04/2020	
	FR0000483075	RES. FERRE FRA	50 000	50 000	9 266	6,00%	12/10/2020	
	FR0010394437	LA POSTE	50 000	50 000	1 325	4,25%	08/11/2021	
	FR0010758599	CFF	49 000	49 000	3 675	4,88%	25/05/2021	
	FR0010915660	CADES	44 000	44 000	-462	3,38%	25/04/2021	
	XS0409749206	EDF 6,25%	50 000	50 000	9 300	6,25%	25/01/2021	
	FR0012633279	UN.OBL.H.YIELD 2021	64 999	64 999			31/12/2021	
	XS1520527828	EMTN Stork DMS 12Y	100 000	100 000			31/01/2029	
			Livret Associatif	492 001	492 001			
	<i>Sous - Total</i>	<i>Placements constitutifs dotation statutaire</i>			1 500 000			
	FR0000120073	AIR LIQUIDE		1 652				
	FR0000073793	DEVOTEAM	10 010	5 024				
	FR0000073272	SAFRAN		3 597				
	SOGAMA	Prêt N°1 01/10/17	5 528	5 528				
	SOGAMA	Prêt N°2 01/10/17	18 525	18 525				
FSE								
Enseignement	FR0010896522	BPCE 4,03%	25 191	25 191		4,03%	02/07/2020	
Agricole	FR0011196856	OAT 3%	51 368	51 368		3,00%	24/04/2022	
		PHITRUST Partenaires		100 000				
TOTAL			1 610 621	1 707 287	34 169			

Les placements financiers (hors aides remboursables) sont valorisés à leur coût historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ces placements ont généré un produit financier de 32 K€. Ils présentent au 31 décembre 2019 une plus-value latente de 25 K€, une moins-value latente de 14 K€ qui a fait l'objet d'une provision pour dépréciation et des coupons courus pour 22 K€.

2.1.5.2 Aides remboursables aux établissements scolaires

Une des missions sociales de la fondation est d'accorder aux établissements scolaires des aides remboursables. Ces aides sont octroyées aux établissements après étude de leur dossier. Leur durée varie en fonction des projets à financer et ne dépassent pas 10 ans.

Les aides sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Concernant la dotation de 2019, des informations concordantes nous conduisent à prendre une position prudente par le biais d'une provision pour dépréciation, sur certaines créances en raison du risque de la continuité d'activité des débiteurs.

Le montant de la provision s'élève à 45 000 € au 31 décembre 2019.



Fondation Saint Matthieu pour l'Ecole Catholique
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Aides octroyées par la Fondation abritante	5 889 441	974 000	1 284 605	5 578 835
Aides octroyées par la FSE Enseignement Agricole	414 750	260 000	102 750	572 000
Aides octroyées par la FSE Hauts de Seine	336 546	-	82 967	253 579
Aides octroyées par la FSE Val d'Oise	8 250	-	1 500	6 750
Aides octroyées par la FSE Gironde	38 750	-	5 000	33 750
Aides octroyées par la FSE Paris	118 073	-	16 151	101 923
Aides octroyées par la FSE Aisne	22 500	-	7 500	15 000
TOTAL	6 828 310	1 234 000	1 500 473	6 561 837

Dépréciation des aides remboursables	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Aides octroyées par la Fondation abritante				
Aides octroyées par la FSE Enseignement Agricole	43 750	25 000	23 750	45 000
Aides octroyées par la FSE Hauts de Seine				
Aides octroyées par la FSE Val d'Oise				
Aides octroyées par la FSE Gironde				
Aides octroyées par la FSE Paris				
Aides octroyées par la FSE Aisne				
TOTAL	43 750	25 000	23 750	45 000

2.1.6 Créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	-	-	
Autres	2 343	2 343	
Charges constatées d'avance	35 582	35 582	
Total	37 925	37 925	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres et réserve

	Solde en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Dotation statutaire non consommable	1 500 000			1 500 000
Dot. Initiale des FSE consommable	2 917 852	20 000		2 937 852
Dot. Complémentaire consommable	4 021 937			4 021 937
Apports sans droits de reprise	-			-
Réserve de solidarité générale	1 996 841	89 842		2 086 684
RAN	-			-
Résultat	89 842	- 840 770	89 842	- 840 770
Total	10 526 473	- 730 928	89 842	9 705 702

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Le personnel de la fondation étant éloigné de l'âge de départ en retraite et ayant une ancienneté de 9 ans au plus, les indemnités pour départ en retraite n'ont pas été provisionnées.

2.2.3 Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	57 143	28 571	28 571	
- à plus de 2 ans à l'origine	1 087 919	244 669	497 249	346 000
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 191	158 191		
Dettes fiscales et sociales	42 856	42 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 081 277	947 061	134 216	
Produits constatés d'avance				
Total	2 427 385	1 421 348	660 037	

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice 530 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 256 982

(b) non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Depuis 2011, la fondation souscrit des tranches d'emprunt en vue d'accroître la trésorerie nécessaire à la mise en place d'aides remboursables, sans désinvestir des placements financiers. Ces tranches d'emprunt sont adossées à des aides remboursables sur la même durée. Une nouvelle tranche d'emprunt d'un montant de 530 K€ a été souscrite en 2019.

Les autres dettes représentent :

- Les dettes envers les écoles (686 K€). Ce sont les dons collectés en décembre 2019 et reversés aux écoles bénéficiaires en janvier et février 2020.
- Les dons accordés sur les projets pédagogiques (13 K€).
- Les dons accordés sur les projets territoriaux (15 K€).
- Les dons et aides directes accordés (80 K€)
- Les legs en cours à la fin de l'exercice (134 K€)
- Les legs à reverser (150 K€)



2.2.4 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D = A-B+C
Fonds dédiés sur legs	1 348 006	1 348 006	170 000		1 178 006
Total	1 348 006	1 348 006	170 000	0	1 178 006

La fondation a été bénéficiaire d'une assurance vie en 2017. La défunte a affecté son don aux écoles de la ville de Saint-Etienne. Les premiers projets d'utilisation ont été décidés avec le concours de la FSE Loire, et des versements aux écoles pour 170 K€ ont été constatés sur l'exercice 2019. La somme portée en fonds dédiés marquant l'engagement d'utilisation de ces fonds sur des projets conformes à la volonté du donateur a donc été consommée à due concurrence sur l'exercice.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation (en K€)

Dons affectés aux écoles	2 336
Libéralités affectés aux écoles	500
Dons libres	2 504
Libéralités libres	39
Autres produits d'exploitation	195
Total	5 574

3.2 Ventilation de l'effectif moyen en ETP

Catégories	Personnel salarié
Cadres	2,80
Non cadres dont contrat aidé	4,04
Total	6,84

Les fondations sous égide bénéficient également de personnel mis à disposition pour développer leur activité.

3.3 Contributions volontaires en nature

La fondation bénéficie, en dehors des temps passés par les administrateurs de la fondation et des fondations sous égide, du temps passé par des bénévoles pour, par exemple, la saisie des dons, le suivi des libéralités, le suivi des FSE.

Les temps passés par les bénévoles ne font pas l'objet d'un suivi par la fondation.

4 Autres informations

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

	CAC TTC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	22 578 €
Au titre des services autres que la certification des comptes	
Honoraires totaux	22 578 €

4.2 Tableau de suivi des legs et donations

4.2.1 Legs et donations acceptés par la fondation

Legs et donations acceptés par la fondation pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir (estimation notariale)	Legs et donations reçus (encaissements)	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
Total	1 059 444	624 026	516 995	26 885	133 916

Ces libéralités sont affectées à des écoles. Elles leur seront reversées lorsque les dossiers seront soldés par les notaires, net des frais de gestion imputés à la fondation. Six dossiers restent à solder à fin 2019.

4.3 Engagements hors bilan

4.3.1 Engagements financiers

4.3.1.1 Engagements donnés

Plusieurs conventions d'engagements de financement triennales avec RENASUP, l'UCO et l'ICP ont pris fin en 2019, et les engagements restant à courir en 2020 représentent un montant maximum de 55 000 €, et sous réserve de la levée des conditions suspensives.

En 2019, le montant enregistré en charges est de 96 718 €.



Par ailleurs, fin 2019, la fondation a accordé deux aides remboursables à des écoles pour 235 K€ sous condition suspensive.

Enfin, dans le cadre de son soutien à une école, la fondation s'est engagée à verser une charge d'un montant de 24 K€ étalé jusqu'en 2030.

4.3.1.2 *Engagements reçus*

La fondation bénéficie de plusieurs donations temporaires d'usufruit représentées par des titres de sociétés (parts de SCI, SARL, actions...).

La valeur en principal des usufruits estimés dans les actes notariés s'élève à 540 K€.

Le montant des produits perçus en 2019 s'élève à 23 K€.

5 Impact des fondations abritées sur les postes du bilan et du compte de résultat

Bilan simplifié au 31/12/2019 en K€

	Actif			Passif		
	FSM	FSE	TOTAL	FSM	FSE	TOTAL
Actif immobilisé						
Immos incorporelles	-	-	-			
Immos corporelles	3	-	3			
Immos financières	7 078	1 115	8 193			
Total	7 081	1 115	8 196			
Actif circulant						
Créances	3	-	3			
VMP	21	1	22			
Disponibilités	2 323	2 732	5 055			
Total	2 347	2 733	5 080			
Compte de régularisation actif	36	-	36			
Total actif	9 463	3 848	13 311			
Fonds propres						
Dotations	5 522	2 938	8 460			
Réserves	657	1 430	2 087			
Report à nouveau	-	-	-			
Résultat	- 297	- 544	- 841			
Compte de liaison	81	- 81	-			
Total	5 964	3 742	9 706			
Provisions & Fonds dédiés	1 178	-	1 178			
Dettes						
Emprunts	1 145	-	1 145			
Dettes fournisseurs et sociales	185	16	201			
Autres dettes	991	90	1 081			
Total	2 322	106	2 427			
Compte de régularisation passif	-	-	-			
Total passif	9 463	3 848	13 311			

	FSM	FSE	TOTAL
Produits d'exploitation	2 251	3 323	5 574
Charges d'exploitation	2 732	3 857	6 590
Résultat d'exploitation	- 481	- 534	- 1 015
Produits financiers	41	29	70
Charges financières	26	25	51
Résultat financier	15	4	18
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	14	14
Résultat exceptionnel	-	- 14	- 14
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	170	-	170
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-
Excédent ou déficit	- 297	- 544	- 841

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

	Dotation statutaire non consommable	Dot. Initiale des FSE consommable	Dot. Complémentaire consommable	Réserve de solidarité générale	RAN	Résultat 2019
Fondation Saint Matthieu	1 500 000,00 €		4 021 936,85 €	656 934,42 €		-296 647,47 €
Fondation sous égide		2 937 852,35 €		1 429 749,14 €		-544 122,83 €

6 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

La Fondation Saint Matthieu pour l'Ecole Catholique fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Le compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) est présenté ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

6.1 Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, la FSM a pour but de :

- Collecter des fonds pour aider les établissements catholiques d'enseignement à financer les charges relatives à leurs investissements ;
- Attribuer des aides remboursables, des subventions, des bonifications d'intérêts ou des cautions aux établissements catholiques d'enseignement ;
- Encourager, faciliter, participer à la création et au fonctionnement d'œuvres d'enseignement catholique et de leurs activités périscolaires ou parascolaires ;
- Mettre en œuvre les actions sociales, éducatives et caritatives en faveur de l'enseignement catholique ;
- Concourir, plus généralement, à l'entraide au sein de l'enseignement catholique ;
- Recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes, qui s'assignent un but analogue au sien ;
- Recevoir également l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs :

- Une participation sous forme d'aides aux projets éducatifs des établissements catholiques d'enseignement :
 - Projets pédagogiques,
 - Projets d'investissements,
 - Soutien des appels à générosité écoles,
 - Soutien aux petites écoles.

Ces aides sont soit remboursables, soit objet d'un don.

- Une participation à des actions de solidarité en faveur de l'enseignement catholique.
- Un soutien et animation du réseau des fondations sous égide, en tant que fondation abritante.

6.2 Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- Des dons manuels des personnes physiques ou morales, libres ou affectés ;
- Des libéralités, libres ou affectées ;
- Des produits financiers issus des placements de ces ressources ;
- Des remboursements des aides remboursables accordées antérieurement ;
- Des produits de gestion sur les aides remboursables financées par ressources issues de la générosité du public ;
- Des produits financiers issus du placement de la dotation complémentaire consommable de la fondation abritante.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de la FSM à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour de :

- Des produits du placement de la dotation initiale de la fondation abritante et des fondations sous égide,
- Des frais de gestion sur aides remboursables non financées par ressources issues de la générosité publique,
- Des reprises de provisions,
- Des produits divers.

La dotation statutaire de 1 500 000 € n'est pas constituée de fonds provenant de la générosité du public. Cette dotation n'est pas consommable et ne peut être employée en financement des aides remboursables. En revanche, la dotation complémentaire provenant de la transmission universelle de patrimoine à la création de la fondation est considérée comme provenant de la générosité du public. Les fondations sous égide sont constituées par des dotations qui proviennent de l'affectation irrévocable de biens et ne sont pas considérées comme provenant de la générosité publique.

6.3 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 3 rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaît si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales, notamment :
 - Les dons & libéralités affectés reversés aux établissements catholiques d'enseignement,
 - Les dons & aides directes,
 - Les frais liés à l'animation et au soutien du réseau des fondations sous égide.
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés.
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels, répartis par clés individuelles en fonction des missions de chaque salarié. Ils comprennent :

- Salaires + charges sociales, taxes et assimilées.
- Un prorata des frais liés à l'activité des salariés, notamment :
 - Frais d'occupation de locaux,
 - Fournitures et frais postaux.

Tableau de passage entre les charges par nature et les emplois (colonne 1 du compte d'emploi des ressources)

<i>en K€</i>	Missions sociales	Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total
Achats et charges externes	57	733	201	991
impôts et taxes	-	-	-	-
Salaires, charges sociales et fiscales	190	218	56	464
Frais financiers	19	-	-	19
Amortissements	-	-	2	2
Charges diverses et exceptionnelles	-	-	15	15
Dons reversés	2 723	-	-	2 723
Dons projets écoles	2 409	-	-	2 409
Total	5 398	952	273	6 623

6.4 Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de l'appel public à la générosité financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Missions sociales,
- Frais d'appel des fonds,
- Frais de fonctionnement.

Les immobilisations corporelles et financières hors aides remboursables sont financées prioritairement sur les fonds qui ne sont pas issus de la générosité du public.

En 2019, il n'y a pas eu d'acquisition d'immobilisation significative.

6.5 Financement des aides remboursables

Les aides remboursables, qui constituent une des missions sociales de la fondation, sont financées par priorité :

- Par les remboursements des aides remboursables antérieures financées par l'appel public à la générosité : principe du don pérenne,
- Sur les fonds collectés auprès du public après financement des charges,
- Puis par les autres ressources non issues de la générosité du public.

Financement des aides remboursables octroyées en 2019

Nouvelles aides remboursables 2019	444 000
Remboursement en 2019 des aides remboursables initialement financées par la générosité publique	1 078 970
Montant des aides remboursables financées par la générosité publique collectée en 2019 <i>(sous-total V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public du CER)</i>	- 634 970

Détail des mouvements en 2019

31/12/2019	Montant du remboursement des aides remboursables		Nouvelles aides remboursables accordées	
	initialement financées par APG	initialement non financées par APG	financées par APG	non financées par APG
FSM (1)	1 048 819,69	235 785,73	444 000,00	530 000,00
FSE Hauts de Seine		82 966,88		0,00
FSE Enseignement Agricole		102 749,96		260 000,00
FSE Paris	16 150,80		0,00	
FSE Val d'Oise	1 500,00		0,00	
FSE Gironde	5 000,00			
FSE Aisne	7 500,00		0,00	
Total	1 078 970,49	421 502,57	444 000,00	790 000,00
Total variation des aides remboursables	1 500 473,06		1 234 000,00	

(1) le montant des AR non financées par l'APG sont financées par emprunt de la FSM (cf. paragraphe 2.2.3).

6.6 Présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2019

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3) (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DE PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		403 284
1 - MISSIONS SOCIALES *	5 397 959	4 578 473	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	5 500 804	5 500 804
1.1. Réalisées en France	5 397 959	4 578 473	1.1. Dons et legs collectés	5 378 963	5 378 963
- Actions réalisées directement	5 397 959	4 578 473	- Dons manuels non affectés	2 504 190	2 504 190
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	2 336 044	2 336 044
			- Legs et autres libéralités non affectés	38 729	38 729
			- Legs et autres libéralités affectés	500 000	500 000
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
- Actions réalisées directement					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	951 553	951 553			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	951 553	951 553	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	121 841	121 841
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	273 339	259 589	2 - AUTRES FONDS PRIVES	-	
T3	6 622 851	5 789 615	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
			4 - AUTRES PRODUITS	117 865	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 622 851		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	5 618 669	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	31 745		II - REPRISES DES PROVISIONS	25 156	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	-		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	170 000	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		170 000
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	840 770	
V - TOTAL GENERAL	6 654 596		VI - TOTAL GENERAL	6 654 596	6 074 088
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		634 970			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 154 645	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 154 645
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		919 443
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

* ou dépenses opérationnelles